

Questions orales

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): On pose une question qui est une contradiction à sa face même parce que le programme en question n'a pas été aboli. Il s'agit d'un programme qui a été discuté et qui n'a pas encore été adopté.

* * *

LE BILINGUISME

ON DEMANDE SI DES DIRECTIVES ONT ÉTÉ ÉMISES PAR LE GOUVERNEMENT EN VUE D'INCITER LES FRANCOPHONES À UTILISER LE FRANÇAIS DANS LEUR TRAVAIL

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor.

Les media d'information ont rapporté qu'à la suite d'enquêtes dans divers ministères fédéraux, on pourrait conclure de façon cynique que les fonctionnaires francophones nuisent au progrès du bilinguisme dans la Fonction publique, étant quelque peu timides dans l'emploi de la langue française dans leur milieu de travail. Étant donné que les manchettes de journaux et autres media laissent croire que ce sont les francophones qui sont responsables des difficultés que les anglophones éprouvent à apprendre la langue seconde, le français pour les anglophones, le ministre peut-il dire à la Chambre si des directives ont été émises par son ministère pour inciter les francophones à utiliser le français dans leur travail, ou si toute cette affaire tourne plutôt autour des rapports que doivent maintenant présenter les divers ministères au président du Conseil du Trésor, en ce qui a trait au bilinguisme?

L'hon. Judd Buchanan (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, il est évident que ce n'est pas la responsabilité des francophones dans la Fonction publique d'enseigner le français à leurs collègues anglophones. De plus, je dois dire que durant les dix années que j'ai passées ici à Ottawa, l'usage de la langue française a augmenté considérablement dans les milieux gouvernementaux. Et enfin, je dois dire que même si c'est la politique du gouvernement dans la province de Québec, avec le bill 101, d'ordonner à leurs fonctionnaires et aux résidents de la province de Québec de parler dans une langue particulière, ici, à Ottawa, ce n'est pas notre politique. On peut parler dans les deux langues à la Fonction publique.

* * *

[Traduction]

LES PÉNITENCIERS

LA CONSTRUCTION D'UN ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE DANS LE BASSIN DE SUDBURY (ONT.)

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général en sa double qualité de solliciteur général et de ministre chargé des affaires du nord de l'Ontario.

Étant donné que la promesse avait été faite il y a à peu près un an, c'est-à-dire à l'époque de l'annonce des licenciements de l'Inco, que le gouvernement fédéral allait construire un pénitencier sur l'emplacement du Camp Bison, ou encore allait le

[M. Graftey.]

rénover à cette fin; étant donné que les media de la région avaient fait écho à cette promesse et que des sources politiques avaient annoncé que le gouvernement aiderait de cette façon la région de Sudbury; et comme la rumeur circule présentement que le projet aurait été soudainement relégué aux oubliettes, mis de côté ou tout ce que vous voudrez, le ministre voudrait-il dire à la Chambre où en est précisément ce projet?

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, le député a parfaitement raison. En même temps que j'ai annoncé de nouvelles restrictions mardi dernier, j'ai annoncé que le programme de construction avait été révisé. J'ai fait savoir au public canadien qu'à la suite des restrictions budgétaires et d'un rajustement des prévisions quant à la population carcérale, un bon nombre d'établissements allaient être supprimés. Malheureusement, la nouvelle mesure touche justement le programme de Burwash.

Monsieur l'Orateur peut être certain que je n'ai pas pris cette décision à la légère. Mais dans les circonstances, je n'avais pas d'autre choix que d'annuler le projet en question. J'espère que tout n'est pas fini et qu'il sera peut-être possible d'envisager un bon jour la construction de cet établissement. Parce qu'il s'agissait justement d'un établissement spécialisé devant recevoir des personnes en détention préventive, le projet a été une des malheureuses victimes des restrictions.

M. Rodriguez: Monsieur l'Orateur, étant donné que la transformation du Camp Bison en un établissement pénitentiaire serait en tout point conforme aux recommandations du sous-comité sur les services pénitentiaires, et que jeudi ou vendredi dernier, alors que le ministre des Travaux publics était de passage à Sudbury pour dévoiler une plaque au Centre de données fiscales, il a déclaré: «Quand le député de Sudbury veut quelque chose, Sudbury l'obtient,» le solliciteur général est-il en mesure de donner suite à la promesse du ministre des Travaux publics et faire en sorte que le projet ne soit pas mis de côté, mais qu'il soit considéré comme une priorité?

M. Blais: Monsieur l'Orateur, je puis assurer au député que j'ai été approché par un grand nombre de députés du nord de l'Ontario qui auraient aimé voir dans leur région un établissement de ce genre. Le député reconnaît que cette région est très proche de ma circonscription. J'aurais bien aimé moi-même avoir un pareil établissement dans mon coin, vu les possibilités d'emploi que cela aurait données à mes commettants. Malheureusement, je suis chargé de gérer non seulement le système pénitentiaire, mais aussi le budget qui m'est attribué par l'État. Je dois donc m'acquitter de cette dernière responsabilité, et c'est pourquoi la décision n'a pu être évitée, même si elle est regrettable.

* * *

LES AFFAIRES URBAINES

LE TAUX D'ÉCHEC DU PROGRAMME PAAP

Mme Jean E. Pigott (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre d'État chargé des